



Tisser les liens associatifs

Siret 44913896500024

Mobiliser l'intelligence collective



FDVA
FONDS POUR LE
DEVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



ACTION APPUI COMPTABLE

EMERGENCE DU PROJET

Associatisse, centre de ressources pour associations & bénévoles, est régulièrement sollicitée pour :

- des recherches de bénévoles qualifiés en comptabilité,
- des conseils d'appui comptable,
- des montages de dossiers de subvention, des établissements de bilans, de budgets prévisionnels ou autres.

Au vu des besoins évidents en la matière, un groupe de travail a été créé fin 2014 et s'est penché sur cette problématique.

Après étude des différentes pistes envisageables, des objectifs ont été déterminés. et un projet mis sur pied.

LES OBJECTIFS

- favoriser l'implication directe et responsabiliser les associations dans leur travaux d'enregistrement comptable en leur donnant des outils adaptés.
- former les trésoriers, ou les divers bénévoles ou salariés chargés de ces tâches à des logiciels simples et pratiques mais néanmoins fiables.
- dispenser un appui comptable suivi, dans le but de les amener à terme à une certaine autonomie dans l'enregistrement, la vérification, les opérations de clôture et les prévisions.
- sensibiliser à l'importance de non seulement maîtriser ses enregistrements mais aussi de les utiliser pour réaliser des prévisionnels, établir des dossiers de demande de subvention cohérents, contrôler ses charges, éviter des dérapages, en résumé se doter d'outils de pilotage indispensables.
- favoriser au maximum les échanges et la communication entre associations en organisant, suivant les cas, certaines formations en petits groupes.

MISE EN OEUVRE PRATIQUE

Le Public

Petites et moyennes associations, **adhérentes à ASSOCIATISSE et ayant signé notre convention d'appui.**

Les logiciels choisis:

Une étude comparative des différents logiciels adaptés a été réalisée et 2 ont été choisis. Chaque logiciel correspondant à un type d'association.

→ **CITIZEN PLACE**, logiciel en ligne, adapté à une association avec peu d'écritures mensuelles, de plus il peut être utilisé sans connaissances particulières, très simplement en comptabilité de trésorerie, mais tout de même avec établissement de documents finaux (CEG & BILAN) fiables.

Ses avantages :

- en ligne donc ni installation, ni maintenance, ni sauvegardes
- enregistrement sur tout appareil avec accès internet
- documents consultables ou modifiables en ligne par toute personne ayant le code d'accès
- son prix 2015, intéressant pour un logiciel en ligne= abonnement de 59€/an
- coût de l'appui Associatisse faible

Ses inconvénients :

- abonnement de 59€ à renouveler tous les ans

→ **CIEL ASSOCIATION**, logiciel à télécharger sur un seul poste, adapté aux comptabilités plus complexes (possibilité soit de comptabilité de trésorerie soit de comptabilité d'engagement) tout en étant d'utilisation facile, il n'est cependant pas à mettre entre toutes les mains car plus pointu.

Ses avantages :

- son prix, 15€ en passant par Adb Solidatech et en bénéficiant de leur tarif social (pas reconduit en 2016?)
- plus complet que CITIZEN.

Ses inconvénients :

- à poste fixe, donc nécessité d'installation, de maintenance, de sauvegardes.
- pas d'accès internet donc saisie et consultation sur un poste unique.
- plus complexe d'utilisation que CITIZEN.
- coût de l'appui Associatisse plus élevé car plus de suivi.

Formation & Appui

▣ formation initiale (non reconductible)

- organisation des pièces comptables.
- Paramétrage et création des à nouveaux.
- mise en route de la saisie.
-

CITIZEN PLACE sur 2 demi journées en groupe de 2 à 4 maximum

CIEL ASSOCIATION sur 2 demi journées en individuel

▣ appui annuel (reconductible)

sur enregistrement comptable et révision

- | | |
|--|------------------|
| ● 1er appui sur demande après 1 mois d'enregistrement | individuel |
| ● 2ème appui sur demande après le 1er trimestre d'enregistrement | groupe ½ journée |
| ● 3ème " " 2ème " | individuel |
| ● 4ème " " 3ème " | individuel |
| ● 5ème " " 4ème " | groupe ½ journée |

sur opérations de clôture

- | | |
|--|------------------|
| ● préparation clôture | groupe ½ journée |
| ● établissement et commentaires sur CEG & BILAN | individuel |
| ● établissement et commentaires sur prévisionnel | groupe ½ journée |

▣ permanence téléphonique 1j/mois (à fixer) de 9h à 12h30

Le coût 2015

CITIZEN

association dont le CA < 9 000€

<u>1ère année</u> :	180 €	<u>2ème année</u> :	100 €
---------------------	-------	---------------------	-------

association dont le CA > 9 000€

<u>1ère année</u> :	280 €	<u>2ème année</u> :	200 €
---------------------	-------	---------------------	-------

CIEL ASSO

association dont le CA < 70 000€

<u>1ère année</u> :	380 €	<u>2ème année</u> :	300 €
---------------------	-------	---------------------	-------

association dont le CA > 70 000€

<u>1ère année</u> :	450 €	<u>2ème année</u> :	350 €
---------------------	-------	---------------------	-------

participation payable en 3 versements :

1ère année : 1er tiers à l'inscription
 2ème tiers au 01/10
 3ème tiers au 31/12

2ème année : 1er tiers au 31/03
 2ème tiers au 30/06
 3ème tiers au 31/12

PROCEDURE A SUIVRE

Vous souhaitez adhérer à notre APPUI COMPTABLE ?

Voici la procédure que nous vous conseillons :

1. après lecture de cette note d'information, discutez-en avec vos instances décisionnaires ainsi qu'avec la ou les 2 personnes susceptibles d'être formées.
2. notez les points qui vous paraissent obscurs.
3. contactez-nous par mail pour obtenir un rendez-vous téléphonique au cours duquel nous aborderons ces points.
4. si tout vous semble clair et que vous envisagiez d' adhérer à notre APPUI COMPTABLE, veuillez nous le préciser par courriel, nous vous adresserons alors notre convention.
5. étudiez celle-ci avec vos instances dirigeantes.
6. si besoin, à nouveau, notez les points qui vous paraissent obscurs et recontactez-nous par mail pour obtenir un rendez-vous téléphonique au cours duquel nous les aborderons.
7. faites approuver cette convention et retournez la dûment remplies et signée.
8. notre bureau statuera sur votre demande et vous en donnera réponse rapidement.
9. vous pourrez alors débiter la formation initiale.

Cette procédure peut vous sembler lourde mais elle est garante d'une décision en pleine connaissance de cause, de notre coté elle sera traitée avec le maximum de diligence mais sachez donc qu'il faut vous y prendre à l'avance.